



**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN  
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
4 JANVIER 2022 - 17 H.  
RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**PRÉSENTS**

**Commissaires**

Douglas Jones  
Michael Costello  
Joanna Killen  
Maïke White  
Katelin Dean  
Tamara Kelly

**Personnel**

Robert Bruce, chef  
Tony Hayes, chef adjoint  
Doug Evans, conseiller juridique  
Craig Lavigne, contrôleur financier adjoint, VSJ  
Daphne Waye, secrétaire de séance

**Médias**

Michael Landry, Brunswick News  
Timothy Herd, CHSJ/Wave News

**Absent**

Greg Norton

**1. Ouverture de la séance**

Doug Jones ouvre la réunion du 4 janvier 2022 du Comité des commissaires de police de Saint John et mentionne que cette réunion, menée sur MS Teams, est enregistrée.

**2. Approbation de procès-verbal**

**2.01 Procès-verbal du 14 décembre 2021**

Sur proposition de la commissaire Dean  
Appuyée par le commissaire White

***IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 14 décembre 2021  
soit adopté. (O2201-01)***

Motion adoptée.

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de la commissaire Kelly  
Appuyée par la commissaire Dean

***IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 4 janvier 2022 soit adopté.***  
**(O2201-02)**

Motion adoptée.

**4. Divulcation de conflits d'intérêts**

**5. Résolutions en bloc**

**6. Délégations et présentations**

**7. Examen de questions distinctes de l'ordre du jour consenti**

**8. Correspondance générale**

**8.01 Résultats financiers non vérifiés du CCPSJ au 30 novembre 2021**

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats financiers préliminaires de la Commission au 30 novembre 2021 devraient présenter un écart négatif de (5 187 \$) ou (5,09 %). Les dépenses dépassent le budget de (861 \$) et les salaires et prestations sociales dépassent le budget de (4 326 \$). Les projections globales de fin d'année montrent que la Commission est en dépassement de budget dans les salaires et les prestations sociales de (3 836 \$) et que ses dépenses sont inférieures au budget de 2 388 \$.

Sur proposition de la commissaire Killen  
Appuyée par la commissaire Dean

***IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Comité des commissaires de police de Saint John, en date du 30 novembre 2021, soient reçus et classés.*** (O2201-03)

Motion adoptée.

**8.02 Résultats financiers non vérifiés du SPSJ au 30 novembre 2021**

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats financiers préliminaires du Service au 30 novembre 2021 devraient présenter un écart positif de

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

31 235 \$ (0,14 %). Les traitements et salaires sont inférieurs au budget de 197 122 \$ et les dépenses sont supérieures au budget de (165 887 \$).

Selon les projections de fin d'année, les traitements et salaires devraient être inférieurs au budget de 315 874 \$, en raison des départs à la retraite et des postes vacants. Les biens et services devraient dépasser le budget de (197 146 \$). Cela est dû au fait que les frais d'assurance ont dépassé le budget de 31 000 \$, que les frais informatiques dus à la cyberattaque ont dépassé le budget de 52 000 \$, que les frais de maintenance informatique ont dépassé le budget de 37 000 \$ et que les autres services achetés ont dépassé le budget de 125 000 \$. On estime que les recettes dépassent le budget de 15 480 \$.

Sur proposition du commissaire Costello  
Appuyé par la commissaire Killen

***IL EST RÉSOLU que le Comité des commissaires de police de Saint John reçoive et classe, tels qu'ils sont présentés, les résultats financiers non vérifiés du Service de police de Saint John en date du 30 novembre 2021. (O2201-04)***

Motion adoptée.

**8.03 Résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) au 30 novembre 2021**

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats financiers préliminaires du CCSP au 30 novembre 2021 devraient afficher un déficit de (482 304 \$), soit (44,62 %). Les dépenses dépassent le budget de (12 000 \$) et les salaires et prestations sociales dépassent le budget de (358 159 \$).

Les projections globales de fin d'année montrent que le Centre dépasse le budget de (509 940 \$). Environ (115 000 \$) du manque à gagner est lié aux estimations de revenus. Le budget était basé sur la prestation de services à des zones de services supplémentaires; cependant, l'intégration de ces zones ne se fera probablement pas en 2021.

Les estimations de fin d'année portant sur les salaires et les prestations sociales dépassent le budget de (376 136 \$), dont une grande partie est due à l'ajustement salarial et au paiement rétroactif des opérateurs qui ont eu lieu en novembre. Le reste est dû aux heures supplémentaires. Les estimations de fin d'année portant sur les dépenses montrent un déficit de (18 866 \$). Le déficit est dû à l'augmentation des dépenses informatiques en raison de la cyberattaque et au dépassement du budget des repas.

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Sur proposition de la commissaire Dean  
Appuyée par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que le Comité des commissaires de police de Saint John reçoive et classe, tels qu'ils sont présentés, les résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) au 31 octobre 2021. (O2201-05)***

Motion adoptée.

#### **8.04 Modèle de rapport des OCC**

##### **SOMMAIRE**

Le Conseil municipal a adopté en 2021 une nouvelle politique de rapport pour les OCC. Cette politique a été mise en place pour normaliser les modèles de rapport et les directives des OCC qui sont tenus de faire rapport à la Ville. Elle vise aussi à créer plus de possibilités de communiquer et à s'appuyer sur la compréhension mutuelle entre les OCC et la Ville pour promouvoir la transparence.

Le Comité des commissaires de police de Saint John a reçu un aperçu de la politique lors de la réunion qu'il a tenue le 14 septembre 2021, politique qu'il a ensuite adoptée.

##### **RAPPORT**

La politique approuvée relativement aux OCC exige du Service de police de Saint John qu'il fasse rapport deux fois par an au Comité de la sécurité publique selon un modèle de rapport standard. Il est également obligatoire de présenter le rapport annuel au Comité dans les 160 jours suivant la fin de l'année au 31 décembre. Le rôle général du Comité de la sécurité publique sera d'examiner la documentation du rapport, de recevoir la présentation et de formuler des recommandations au Conseil municipal.

Le modèle de rapport standard est divisé en trois domaines : croissance, finances et opérations. Le personnel a compilé une liste complète et tangible d'indicateurs clés qui fournissent au Comité des mesures de rendement réalistes. L'objectif est de susciter un véritable changement, de savoir si les initiatives fonctionnent et d'offrir aux citoyens de Saint John le meilleur service au moindre coût.

Le modèle de rapport comporte plusieurs domaines incomplets de mesures et de rapports pour les indicateurs de rendement présentés. Pour bien mesurer ces indicateurs de rendement, il faut établir une référence. Plusieurs indicateurs proposés nécessiteront la mise en place du système de signalement en ligne, de divers suivis internes et la réalisation d'une enquête auprès des citoyens.

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**Croissance**

Dans la section consacrée à la croissance, le Service de police joue un rôle essentiel dans la croissance démographique et économique de la ville. La ville doit être un endroit sécuritaire dont les services de police satisfont ses habitants et doit être capable de se présenter comme une collectivité sécuritaire pour stimuler la croissance démographique et économique.

Le Service se mobilise auprès des habitants et va de l'avant selon un modèle qui verra l'affectation d'un officier de police de quartier dans chaque peloton. L'objectif est d'être au plus de la collectivité, et d'établir des liens entre ses membres et le Service de police. Étant donné que l'officier fait partie d'un peloton, il aura l'occasion de toucher une plus grande partie de la collectivité en dehors de son quart de travail ordinaire de 9 h à 17 h.

Le Service effectuera davantage de contrôles routiers dans le cadre des pelotons, en remplacement du modèle précédent qui comprenait une unité dédiée à la circulation. L'un des objectifs de ce modèle est de contrôler davantage la circulation à différents moments de la journée, de s'attaquer aux principaux problèmes, de diminuer le nombre de plaintes et, en fin de compte, de réduire le nombre de collisions.

Les indicateurs de rendement proposés permettront de mesurer les résultats par une enquête auprès des citoyens. Les résultats de la première enquête serviront de référence en ce qui concerne la mobilisation, la satisfaction et la sécurité de la collectivité. Cette référence sera le point de départ pour commencer à mesurer la satisfaction et la sécurité. Les enquêtes suivantes montreront les résultats des changements mis en œuvre. Le Service pourra désormais voir si ses efforts donnent les résultats escomptés.

La sécurité routière sera mesurée par le suivi du nombre de collisions dans la ville et du nombre de plaintes. Le Service pourra déterminer les changements apportés à l'application du Code de la route produisent les résultats escomptés. Cet indicateur nécessitera également une référence à partir de laquelle il sera mesuré.

**Finances**

Le Service fait déjà un excellent travail de gestion de son budget annuel et les rapports mensuels présentés au Comité constituent une mesure de gouvernance très robuste. L'un des éléments qui seront mesurés à l'avenir sera l'effectif minimum par peloton. Le nombre minimal d'effectifs par peloton est dicté au Service par ses obligations contractuelles. Si le Service est en sous-effectif, des heures supplémentaires sont souvent nécessaires pour respecter ce seuil.

Il est important de mesurer ce nombre, non seulement en raison du coût financier, mais aussi parce que si le Service ne respecte pas ce seuil, les délais d'intervention risquent

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

d'en souffrir, et les effectifs risquent l'épuisement s'ils font trop d'heures supplémentaires.

Une autre bonne mesure à faire consiste à examiner l'écart en pourcentage par rapport au budget. Cela permettra de mesurer l'efficacité de la gestion du budget, de savoir si une tendance doit être surveillée et si des mesures doivent être prises. La référence de l'écart en pourcentage par rapport au budget est toujours en cours de détermination.

**Opérations**

Dans le cadre de l'ancien modèle de maintien de l'ordre, il était entendu que « tous les appels sont importants ». Ce modèle ne fonctionne tout simplement pas dans l'environnement actuel du Service. Des changements ont déjà été effectués pour que les appels soient désormais dirigés vers l'unité d'intervention non conventionnelle. Cela permet au personnel de première ligne de consacrer plus de temps aux appels relatifs aux délits et constitue un meilleur usage des ressources disponibles.

Le Service de police va également de l'avant avec sa plateforme de signalement en ligne. Cette plateforme permettra aux citoyens de signaler les délits mineurs, tels que le vol et les petites collisions, par ordinateurs ou appareil portatif. L'objectif global du signalement en ligne est de permettre aux agents de consacrer plus de temps aux délits les plus graves et de prendre les devants au lieu de toujours réagir.

Enfin, vu les changements proposés et ceux en cours, le prochain objectif sera de se focaliser sur les appels initiés par les agents de première ligne. En résumé, cela signifie que les agents auront plus de temps pour être proactifs, plutôt que d'être simplement réactifs.

Les indicateurs de rendement mesureront le nombre d'appels dirigés vers l'Unité d'intervention non conventionnelle, le nombre de signalements reçus par le Service sur la plateforme en ligne et, enfin, le nombre d'appels initiés par les agents.

**Conclusion**

L'accent mis par le Service sur la mobilisation auprès de la collectivité aura un certain nombre d'avantages. L'objectif est d'accroître la satisfaction des citoyens et de créer une ville sécuritaire pour tous les habitants. La sécurité de la ville nécessite aussi de mettre l'accent sur diverses mesures de circulation. Les changements apportés à la manière de répondre aux appels, de faire des signalements en ligne et à l'engagement accru par le biais d'appels à l'initiative des agents permettront au Service d'être plus proactif, plutôt que réactif.

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Le Service a mis en place des indicateurs de rendement tangibles, mesurables et raisonnables qui montrent l'efficacité des changements opérationnels et des efforts de mobilisation auprès de la collectivité, et qui indiquent si les résultats escomptés sont atteints. Le Service a encore du travail à faire pour commencer à mesurer les indicateurs de rendement, comme le système de signalement en ligne et l'élaboration de l'enquête auprès des citoyens.

Il est mentionné que le document est évolutif, que certains objectifs pourraient être modifiés une fois le plan stratégique achevé, et qu'il ne brosse pas un tableau complet du Service de police de Saint John.

Sur proposition de la commissaire Killen  
Appuyée par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que le Comité des commissaires de police de Saint John approuve le modèle de rapport des OCC, tel qu'il est présenté, et en achemine un exemplaire à la prochaine réunion du Comité de la sécurité publique. (O2201-06)***

Motion adoptée.

## 9. Nouvelles affaires

### 9.01 CCPSJ – Élection en 2022 des dirigeants

M. Jones déclare que l'élection en 2022 des dirigeants du Comité s'est tenue en réunion plénière, et qu'on a approuvé ce qui suit :

Douglas Jones, président  
Tamara Kelly, vice-présidente  
Katelin Dean, secrétaire

Il remercie M<sup>me</sup> Kelly et M<sup>me</sup> Dean pour leur temps et leur contribution au comité directeur de 2022, et remercie Michael Costello pour ses années de service en tant que secrétaire.

Sur proposition du commissaire Costello  
Appuyé par la commissaire Killen

***IL EST RÉSOLU que l'élection en 2022 des dirigeants du Comité des commissaires de police de Saint John (Douglas Jones, président; Tamara Kelly, vice-présidente et Katelin Dean, secrétaire), qui a été approuvée en réunion plénière, soit reçue, classée et transmise au Conseil municipal et au Comité de la sécurité publique. (O2201-07)***

Motion adoptée.

**COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**  
**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE**  
**4 JANVIER 2022 - 17 H.**  
**RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**10. Levée de la séance**

Sur proposition de la commissaire Killen  
Appuyée par le commissaire Costello

***IL EST RÉSOLU que la séance publique du Comité des commissaires de police de Saint John du 4 janvier 2022 soit levée à 17 h 22. (O2201-08)***

Motion adoptée.

Douglas Jones, président  
présidente

Tamara Kelly, vice-